



Luxembourg, le 28 octobre 2020

Aux proches des résidents
des structures d'hébergement
pour personnes en situation de
handicap

Madame, Monsieur,

Chers proches,

Le nombre d'infections au Covid-19 est à nouveau en hausse au Luxembourg comme dans nos pays voisins. Le virus est présent dans notre entourage et dans notre société, et les structures d'hébergement pour personnes en situation de handicap ne font pas exception.

C'est pourquoi il est aujourd'hui d'autant plus important non seulement de respecter méticuleusement les gestes barrières connus (hygiène des mains, respect de la distance physique et port du masque lorsque vous rendez visite à vos proches), mais aussi de limiter les contacts sociaux aux situations vraiment importantes et essentielles pour ne pas permettre au virus de se propager.

Pensez s'il vous plaît, si vous avez été en contact avec une personne positive, respectivement si vous avez vous-même de la fièvre ou que vous présentez d'autres symptômes qui pourraient être attribués au Covid-19 (toux, rhume, souffle court, ...), à remettre à plus tard votre contact avec votre proche et à rester chez vous.

En vue de la Toussaint, mais aussi des fêtes de fin d'année, chacun est appelé à prendre conscience de ses responsabilités et à faire preuve de solidarité avec les personnes plus vulnérables de notre société. C'est pourquoi les sorties des structures d'hébergement devraient elles aussi être limitées à celles qui sont vraiment nécessaires, et, si elles ont lieu, elles doivent toujours se faire dans le respect des consignes de sécurité généralement en vigueur.

Pour permettre d'avoir une vue d'ensemble plus précise de la situation générale au Luxembourg, chaque citoyen a la possibilité de se faire dépister dans le cadre du Large Scale Testing et de faire ainsi partie de la solution.

Le ministère de la Santé donnera l'occasion aux personnes résidant dans une structure d'hébergement pour personnes en situation de handicap de se faire dépister chez elles au sein de leur structure, ce qui nous permettra ici aussi de surveiller constamment l'évolution de la situation.

Ainsi, une équipe du Large Scale Testing se rendra dès le mois de novembre dans les structures afin de proposer aux résidents de se faire dépister sur place, et ce à plusieurs reprises et à intervalles réguliers. Cette démarche aura lieu après concertation avec les responsables des différentes structures d'hébergement.

Ces tests permettent de détecter rapidement une propagation du virus. Si des infections sont décelées dans une structure d'hébergement, on peut réagir rapidement et, en collaboration avec les responsables des structures, prendre et mettre en œuvre les mesures de sécurité adéquates pour éviter que le virus ne se propage davantage.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

En plus des tests de dépistage, il faut néanmoins continuer à toujours respecter les gestes barrières et les consignes de sécurité établies dans les différentes structures afin de protéger de la meilleure manière possible vos proches et les personnes avec lesquelles ils vivent en communauté.

Je vous remercie de votre coopération et de votre compréhension.

Avec mes meilleures salutations,

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Corinne CAHEN